

## ASSOCIATION 4D

---

## RAPPORT D'ACTIVITE 2008

Assemblée générale du 21 avril 2009

**Association 4D**

Cité européenne des Récollets  
150 / 154 rue du Faubourg Saint Martin  
75010 Paris

Tél. : 01 44 64 74 94  
Fax : 01 44 64 72 76

Email : [contact@association4d.org](mailto:contact@association4d.org)  
Site Internet : [www.association4d.org](http://www.association4d.org)

## **SOMMAIRE :**

### **. LES MISSIONS DE 4D**

#### **. L'ORGANISATION DE 4D**

- **Le pôle territoires et développement durable**
- **Le pôle débats et plaidoyer**
- **Le pôle partage et élaboration des savoirs**

#### **. VIE ASSOCIATIVE**

- **Les instances**
- **L'équipe**
- **Les adhérents**

### **. AXES DE TRAVAIL ET ACTIVITES MENEES EN 2008 :**

#### **A\_ TERRITOIRES ET DEVELOPEMENT DURABLE**

1/ L'observatoire national des agendas 21 locaux et des pratiques territoriales de développement durable

2/ Les formations et l'accompagnement des collectivités

3/ Terri-DD : Réseau Francophone pour le Développement Durable des Territoires

#### **B\_ DEBATS ET PLAIDOYER**

1/ Les Mardis de 4D :

2/ Participation à des groupes de travail, plateformes associatives en France, en Europe et à l'International :

3/ Organisation d'un séminaire sur le bilan de santé de la PAC, en préparation de la présidence française de l'Union Européenne

4/ Le suivi des travaux du Grenelle de l'environnement

5/ 4D en Région

#### **C\_ ELABORATION ET PARTAGE DES SAVOIRS**

1/ Gestion et animation de l'espace René Dumont, centre de ressources sur le développement durable

2/ La documentation et l'actualité en ligne

3/ L'Encyclopédie du développement durable

4/ L'Encyclopédie du développement durable au Sud

#### **D\_ SESSIONS DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION**

## LES MISSIONS DE 4D

Depuis maintenant seize ans, 4D mène avec rigueur et expertise la mission qu'elle s'est fixée lors de sa création : favoriser la mise en réseau des acteurs et des citoyens, afin de suivre les engagements pris par la France et les autres Etats membres de l'ONU, lors du Sommet de Rio en 1992, et à Johannesburg en 2002.

Fondée par Michel Mousel et présidée depuis 2007 par Pierre Radanne, l'association a pour but de contribuer à **la réflexion sur le développement durable et à sa promotion** par différents moyens, notamment: débats, conférences, diffusion d'informations et d'expériences, recherche documentaire, formation et actions pédagogiques. L'action de l'association s'adresse aux citoyens, associations, collectivités territoriales, élus locaux et nationaux, entreprises et institutions. 4D a également pour vocation de promouvoir le développement durable auprès de différents acteurs et à l'échelle des territoires du niveau local au niveau global.

Cet objectif est sous-tendu par une volonté **d'accompagner la mise en œuvre du développement durable sur les territoires, de faire progresser le débat et de peser sur la décision publique.**

4D est devenue au fil des années **un véritable espace de réflexion, d'échanges, de valorisation et de diffusion des pratiques en matière de développement durable**, en direction :

- ⇒ Des acteurs locaux des politiques territoriales de développement durable,
- ⇒ Des décideurs nationaux et internationaux,
- ⇒ Des citoyens et des mouvements de la société civile.

Cette fonction générale de 4D s'exprime dans le cadre de plusieurs missions complémentaires :

### **Eduquer au développement durable**

- Informer, sensibiliser, faire connaître le concept et les conceptions
- Diffuser la connaissance scientifique et technique
- Diffuser les expériences et les réalisations
- Contribuer à construire un discours accessible et précis

### **Faire débat autour du développement durable**

- Veiller au maintien de l'exigence et de l'ambition du développement durable
- Mettre en perspective les connaissances scientifiques, technologiques, sociologiques...
- Susciter une confrontation des expériences en matière de développement durable

### **Outils des acteurs du développement durable**

- Collecter des outils pédagogiques disponibles
- Créer de nouveaux outils pédagogiques
- Diffuser et mettre à disposition des outils pédagogiques
- Former des personnes confrontées à des problématiques de développement durable

### **Favoriser la mise en œuvre de démarches concrètes de développement durable**

- Appuyer les démarches de développement durable
- Accompagner les projets de développement durable
- Mesurer le respect des engagements
- Rendre compte du respect des engagements

### **Représenter une sensibilité associative française en matière de développement durable**

- Fédérer les expressions et actions de la sphère non gouvernementale en matière de développement durable
- Les représenter dans le cadre d'espaces de concertation et d'échanges internationaux

## L'ORGANISATION DE 4D

Afin de mener à bien ces missions, l'Association 4D est organisée autour de trois pôles d'activités, interdépendants et se nourrissant les uns les autres.

### LE POLE TERRITOIRES ET DEVELOPEMENT DURABLE

#### Son ambition :

Le pôle territoires de l'association 4D est un pôle ressources à la disposition des collectivités locales et des territoires français. Sa mission première est de faire prendre conscience aux collectivités de leur responsabilité dans la réponse aux enjeux de développement durable. Son action doit ainsi permettre l'émergence et la mise en œuvre de démarches de développement durable de qualité sur le territoire français.

Le pôle territoires c'est :

- Une vision à long terme des défis de demain pour le développement durable des territoires,
- Un réseau d'acteurs, de compétences, d'activités, de partenaires au service du développement durable des territoires,
- Un lieu vivant d'échanges et de diffusion pour imaginer ensemble les actions à conduire demain sur nos territoires.

#### Ses objectifs :

Sur la base de cette mission transversale, l'action du pôle est guidée par la réalisation de trois principaux objectifs :

Appuyer les collectivités et territoires français dans leurs démarches de développement durable

- Diffuser de l'information
- Outiller les collectivités en terme de méthodes, de transfert d'expériences...
- Informer sur les moyens d'actions
- Animer des échanges

Mener une action de valorisation de l'action des territoires français au sein des réseaux européens et internationaux

- Porter l'expérience française dans les réseaux européens et francophones
- Faire valoir le rôle des collectivités au sein des espaces internationaux de négociations

Conduire une veille active et développer une expertise sur les expériences de projets de développement durable dans les pays francophones et en Europe

#### Son public cible :

Les collectivités locales et les territoires de projet sont les publics privilégiés du pôle territoires. Le pôle n'a pas vocation à répondre à toutes les demandes mais principalement à celles qui contribuent à impulser une dynamique de développement durable auprès des collectivités locales et des territoires en France. Ainsi, il pourra intervenir également auprès d'organismes publics (université...), des entreprises, de l'Etat et de ses services (...) dès lors que l'intervention contribue à la réalisation de cette finalité.

#### Ses principes d'action :

- Un facilitateur
- Une approche territoriale (rassemblement d'acteurs)
- Un principe d'adaptation et de veille : pour pouvoir répondre à une demande de plus en plus exigeante
- Une démarche de recherche action

## LE POLE DEBATS ET PLAIDOYER

### Son ambition :

Le pôle « débats et plaidoyers » vise à enrichir la réflexion et à promouvoir le développement durable aux niveaux local, national, européen et international. Il est clairement lié à l'objectif de faire progresser le débat sur le développement durable et de peser sur la décision politique.

Sa mission première est de faire migrer au cœur de la société les questions de développement durable et de les rendre visibles. Ces questions peuvent devenir conflictuelles. 4D en clarifie alors les enjeux et participe à la recherche de solutions.

### Ses objectifs :

Sur la base de cette ambition, les objectifs du pôle sont donc de :

Faire progresser le débat sur le développement durable :

- Lancer et favoriser la réflexion et la mise en débat des problématiques liées au développement durable
- Développer des réseaux de travail et de réflexion sur ces problématiques
- Participer aux réseaux et groupes de travail existants
- Favoriser l'élaboration de positions communes et concertées

Peser sur la décision politique :

- Soutenir les campagnes militantes
- Consolider les réseaux d'ONG
- Participer aux mouvements altermondialistes et aux processus institutionnels
- Faire valoir ses positions auprès des institutions et instances politiques décisionnaires

### Son public cible :

Le pôle « débats et plaidoyers » s'adresse au grand public, aux institutions et instances politiques.

### Ses principes d'action :

- Prendre en compte la diversité des points de vue et la transversalité des problématiques, du local au global
- Mettre en réseau différents acteurs à différentes échelles
- Favoriser le partage d'information, de connaissance et d'expérience sur les problématiques liées au développement durable
- Animer des échanges entre réseaux associatifs et mettre en place des partenariats réciproques

## LE POLE ELABORATION ET PARTAGE DES SAVOIRS

### **Son ambition :**

L'ambition du pôle est de donner accès à une information de qualité au grand public et spécialistes sur les questions de développement durable. A travers ses activités de collecte, d'analyse et de réflexion, il a pour mission d'être au fait de l'actualité sur le développement durable et de construire les positions militantes de l'association sur le sujet.

Il constitue donc la cheville ouvrière de la réflexion de fond de l'association.

### **Ses objectifs :**

- Définir et clarifier les concepts et enjeux du développement durable
  - o Collecter et capitaliser les savoirs et les expériences sur le développement durable,
  - o Mettre à jour l'état des connaissances et des réflexions,
  - o Partager et diffuser ces connaissances, ces savoirs et ces expériences.
  
- Fournir aux autres pôles de l'association les moyens d'avoir une position d'avant-garde sur le développement durable
  - o Animer un dialogue entre acteurs, adhérents, militants (...) sur le développement durable
  - o Proposer des positions claires sur les grands enjeux et les solutions liés au développement durable.

### **Son public cible :**

A travers l'offre du centre de documentation ainsi que les articles de l'Encyclopédie du développement durable, il s'adresse au grand public tout comme aux professionnels, universitaires, associations et entreprises engagés dans une démarche de clarification et de meilleure connaissance des enjeux du développement durable.

### **Ses principes d'action :**

- o Principe de construction d'idées basée sur une approche scientifique et rigoureuse
- o Principe de vulgarisation des concepts pour permettre à tout un chacun de comprendre les enjeux et de s'approprier les solutions
- o Principe de construction de connaissances pour un public plus averti

## VIE ASSOCIATIVE

### LES INSTANCES

**Les membres du bureau :** Ignacy SACHS , Président d'honneur ; Pierre RADANNE, Président ; Michel MOUSEL, Président fondateur ; Jean-Pierre PIECHAUD, Vice Président ; Jacques VARET, Vice Président ; Jean Luc REDAUD, Secrétaire général ; Gilbert LEONHARDT, Trésorier ; ; Liliane DUPORT , administratrice ; Geneviève GUICHENEY, administratrice ; Véronique HABRIAS, administratrice ; Grégory AZOULAY, administrateur

**Les membres du Conseil d'administration :** Pierre RADANNE, Président ; Michel MOUSEL, Président fondateur ; Jean-Pierre PIECHAUD, Vice Président ; Jacques VARET, Vice Président ; Jean Luc REDAUD, Secrétaire général ; Gilbert LEONHARDT, Trésorier ; Sylvie BERLINE ; Liliane DUPORT ; Monique GRESSET ; Geneviève GUICHENEY ; Véronique HABRIAS ; Ghislaine HIERSO ; Marie Claude TABAR NOUVAL ; Martine TROFLEAU ; Grégory AZOULAY ; Pierre GRISON ; Robert LION ; Benoit MARTIMORT-ASSO ; Joseph RACAPE ; Pierre RAVENEL ; Michel ROUSSELOT

**Les membres du Conseil scientifique :** Jacques VARET, Président ; Dominique ALLAN MICHAUD ; Catherine AUBERTIN ; Christian BRODHAG ; Clément COHEN ; Christian COMELIAU ; Benjamin DESSUS ; Cyria EMELIANOFF ; Fabrice FLIPO ; Jean Charles HOURCADE ; Bettina LAVILLE ; Michel MOUSEL ; Jean Pierre PIECHAUD ; Pierre RADANNE ; Georges RIBIERE ; Alain RUELLAN ; Ignacy SACHS ; Jacques THEYS

#### Fonctionnement des organes de l'association :

Conformément aux statuts de l'association, le Conseil d'administration se réunit sur une base trimestrielle, le bureau deux fois par trimestre et le conseil scientifique une fois tous les deux mois.

La fréquence de ces réunions permet une vie associative riche, grâce à une forte implication des administrateurs tant sur la réflexion que sur les activités de l'association et du fait de la présence de l'équipe salariée à chacune d'entre elle.

Chaque pôle d'activité de l'association et chacun de ses projets est coordonné par un administrateur et un salarié.

Les administrateurs, porte paroles de 4D, participent également à la représentation de l'association dans des réseaux et groupes de travail locaux, nationaux et internationaux, ce qui permet à la fois une forte présence de l'association dans divers instances, un suivi des débats sociétaux et la diffusion des valeurs de 4D. Ils assurent également des formations pour le compte de l'association.

#### Définition du programme de travail annuel :

Chaque été, un séminaire de travail de deux jours réunit administrateurs et équipe salariée. A cette occasion, les thèmes de travail du second semestre de l'année en cours et du premier semestre de l'année suivante sont définis et le programme des Mardis de 4D est préparé. Ce séminaire d'été est également l'occasion d'échanges, de débats et de réflexions collectives.

En 2008, ce séminaire d'été s'est tenu à Belle Ile en Mer les 10 et 11 juillet.

A cette occasion, neuf thèmes de travail ont été privilégiés. Pour chacun d'entre eux, un administrateur et un salarié ont été désignés comme référents. Ces groupes de travail développent des réflexions sur le fond des thèmes identifiés qui permettent un positionnement de l'association, validé par son Conseil

scientifique, et la préparation des conférences débats (les Mardis de 4D) et des articles de l'encyclopédie.

Les thèmes de travail définis pour 2008 et 2009 et les salariés référents sont les suivants :

- PHILOSOPHIE :
  - Définition, philosophie du développement durable : Ana HOURS
  - Richesse, bien être, modes vie : Julien LABRIET, Christian BOURDEL
- GOUVERNANCE
  - Démocratie représentative et participative : Ana HOURS
  - Territoires, participation : Charlotte RENARD, Laurence ERMISSE
  - Médias, démocratie, éducation : Marie CHERON
  - Europe : Laurence ERMISSE
- THEMES SECTORIELS
  - Entreprise : Christian BOURDEL
  - Agriculture, alimentation, santé : Christian BOURDEL
  - Climat, énergie : Marie CHERON

## L'EQUIPE

**En 2008, l'équipe permanente a été composée de :**

- Julien LABRIET, Délégué général, qui a succédé à Sophie Tolachides en mai
- Laurence ERMISSE, Responsable du pôle Territoires et développement durable
- Aicha DEBOUCI, Responsable administrative et comptable
- Christian BOURDEL, Responsable « formation et action internationale »
- Charlotte RENARD, Chargée de mission « territoires »
- Marie CHERON, Chargée de mission « territoires et action internationale »
- Ana HOURS, Chargée de mission « Elaboration et partage des savoirs »
- Pauline DELAERE, Chargée de mission « territoires »

**L'équipe est appuyée par :**

- **Des stagiaires:**
  - Olivier GOURBINOT, stagiaire au pôle Territoires et développement Durable
  - Ana HOURS, stagiaire au pôle Territoires et développement Durable
  - Laure ALBA, stagiaire au pôle Elaboration et partage des savoirs
  - Mathieu COURGEAU, en charge de l'organisation du séminaire PAC
  - Richard D'HUMIERES, en charge de la valorisation du séminaire PAC
  - Mahmadou SIBY, stagiaire au pôle Territoires et développement Durable
- **Des adhérents bénévoles.**

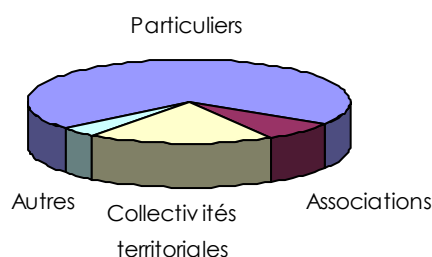
## LES ADHERENTS

Depuis 2003, le nombre d'adhérents de 4D est en augmentation et est passé de 178 en 2003 à 203 en 2004, pour atteindre 255 en 2007 et 222 en 2008.

Au cours de l'année 2008, si le nombre d'adhérents individuels est en légère diminution, le nombre de collectivités adhérentes est en augmentation.

Une politique de relance des adhésions individuelles sera mise en place en 2009, via une offre de service accrue et une réflexion sur la participation des adhérents à la vie associative.

Années	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Particuliers	145	147	143	157	181	170	195	157
Associations	20	14	12	17	13	14	21	16
Collectivités territoriales	5	9	13	17	23	29	35	42
Autres	14	5	6	7	6	5	4	8
<b>Total</b>	<b>190</b>	<b>180</b>	<b>178</b>	<b>203</b>	<b>227</b>	<b>218</b>	<b>255</b>	<b>223</b>



### Répartition des adhérents de 4D en 2008

La liste des structures adhérentes de 4D en 2007 est la suivante :

#### Les collectivités territoriales :

- . Conseil Régional de Bretagne, Conseil Régional Ile de France, Conseil Régional du Centre, Conseil Régional du Nord Pas de Calais
- . Conseil Général de la Drôme, Conseil Général de l'Hérault, Conseil Général de l'Essonne, Conseil Général des Hauts de Seine, Conseil Général de l'Oise, Conseil Général de Seine - Saint Denis, Conseil Général du Val-de-Marne,
- . Communauté d'Agglomération Arc de Seine, Communauté d'Agglomération Nîmes métropole, Communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire, Communauté d'Agglomération de Plaine Commune, Communauté de Communes Mulhouse Sud Alsace, Communauté Urbaine de Lille Métropole
- . Ville d'Angers, Ville de Bagneux, Ville de Blanquefort, Ville de Carquefou, Ville de Chambéry, Mairie de Châtellerault, Ville d'Echirolles, Ville d'Enghien les Bains, Ville du Havre, Mairie de La Garde, Ville de Lille, Ville de Marseille, Ville de Maurepas, Ville de Montpellier, Ville de Montreuil, Ville de Nantes, Ville de Paris, Ville de Romans, Ville de la Roche Sur Yon, Ville de St Médard en Jalles, Ville de Torcy, Mairie de Valbonne Sophia Antipolis, Ville de Versailles, Ville de Villeneuve d'Ascq, Ville de Villeurbanne.

**Les associations :** CIRIDD, GPSA/Mission Risques Naturels, Réseau Action Climat, Réseau IDEAL, Energie Citées, Notre Village, Action Consommation, Festival du Livre d'Ecologie et de la Presse d'Ecologie, CLER - Comité de Liaison Energies Renouvelables, OREE, ASTS, ADELS, RME, Comité 21, Office International de l'Eau, Entreprise pour l'Environnement.

**Les institutions publiques, universités, autres :** Arène Ile de France, ARPE Midi Pyrénées, BRGM, CHEE, INRA, CAUE 94, Conseil National de l'Ordre des Architectes de France, IFEN.

## AXES DE TRAVAIL ET ACTIVITES MENEES EN 2008

### A\_ TERRITOIRES ET DEVELOPEMENT DURABLE

#### 1/ L'observatoire national des agendas 21 locaux et des pratiques territoriales de développement durable

Aujourd'hui, on recense en France plus de 300 agendas 21 locaux, à toutes les échelles territoriales : départementale, régionale, intercommunale, communale... Le foisonnement et la diversité des initiatives ont fait naître au sein des collectivités animées de volontés comparables à l'égard du développement durable, un besoin d'échanges, de confrontation et de construction de références pour l'action.

C'est pour répondre à ces besoins que l'Association des maires de France (AMF), le Comité 21 et le Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire (MEEDDAT) et l'Association 4D ont créé l'Observatoire national des agendas 21 locaux et pratiques territoriales de développement durable.

Lancé le 2 février 2006, l'Observatoire s'est fixé pour objectif de créer une plateforme d'information et d'échanges sur les pratiques territoriales de développement durable dont les principales missions sont :

- CAPITALISER : Capitaliser et diffuser les outils et les expériences territoriales de développement durable
- ECHANGER : Mettre en réseau les acteurs du développement durable à différentes échelles du territoire
- PRODUIRE : Identifier les attentes des collectivités et tenter d'y répondre ensemble par la construction de « repères » pour l'action.

L'Observatoire est un projet multi-partenarial regroupant de nombreux acteurs au sein d'un comité de pilotage et d'un comité ressources, et dont les activités sont animées par l'Association 4D au nom du projet collectif.

#### 1.1 CAPITALISER : la banque de données de l'Observatoire

##### Actualisation de la banque de données<sup>1</sup>

A la fin septembre, plus de 200 fiches d'expérience sont accessibles sur la banque de données de l'observatoire. En 2008, la banque de données a été actualisée et ses fonctionnalités développées.

Sur une période de 5 mois, de février à juin 2008,

- 44 collectivités territoriales françaises ont actualisé leur fiche d'expérience,
- 25 collectivités territoriales françaises ont renseigné une nouvelle fiche,
- 57 collectivités ont renseigné une « mini-fiche » recensant les informations « de base » sur leur démarche (type de projet engagé, date de délibération, état d'avancement ...).

Cette actualisation de la banque de données a permis de :

- améliorer la qualité de l'information des fiches actuellement en ligne,
- mettre en ligne de nouvelles fiches.

Grâce à ces actions, la banque de données reflète mieux la réalité de l'engagement des territoires dans le développement durable.

---

<sup>1</sup> La banque de données est renseignée par les collectivités territoriales sur la base du volontariat

## 1.2 ECHANGER : les Ateliers de l'Observatoire

### Organisation de l'atelier n° 4 de l'Observatoire

L'Observatoire organise tous les ans un atelier de travail destiné principalement aux collectivités membres de son réseau. En 2008, et dans la continuité des ateliers organisés en 2006 et 2007, l'Observatoire a organisé les 15 et 16 octobre 2008 l'atelier n°4 de l'Observatoire : « Intégrer le développement durable dans les politiques territoriales : quel apport de l'agenda 21 local aux autres démarches et outils? ».

Pour la préparation de cet atelier, un travail préparatoire et une enquête ont été réalisés et capitalisés dans un dossier aux participants.

Cet atelier, accueilli par le Grand Lyon, a été construit autour de 4 groupes de travail dans une perspective d'échanges, de témoignages et de discussions :

GROUPE 1 : L'AGENDA 21, UN CADRE STRATÉGIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ?

GROUPE 2 : L'AGENDA 21, UN OUTIL AU SERVICE D'UN URBANISME ET D'UN AMÉNAGEMENT DURABLES ?

GROUPE 3 : AGENDA 21 LOCAL ET PLAN CLIMAT, QUELLE COMPLÉMENTARITÉ ?

GROUPE 4 : AGENDA 21 ET CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE, QUELLE SYNERGIE ?

Au total, 92 personnes ont participé à cet atelier.

Un questionnaire d'évaluation qualitative a été soumis aux participants à la fin de l'Atelier et analysé.

Les présentations des expériences ainsi que les synthèses des échanges des groupes de travail ont été mises en ligne sur le site Internet de l'Observatoire national des agendas 21 locaux et des pratiques territoriales de développement durable : <http://observatoire-territoires-durables.org/spip.php?article832>.

### Production de repères pour l'action

Lors de ces deux journées d'atelier, chaque groupe de travail s'est appuyé sur deux retours d'expérience de collectivités ayant travaillé sur la thématique traitée.

Dans un premier temps, les groupes ont identifié les questionnements majeurs posés par les présentations de ces études de cas.

Dans un second temps, un travail d'approfondissement a permis d'identifier de manière collective pour chacun des thèmes traités : des leviers / recommandations et des freins / obstacles / points de vigilance.

De manière générale, le rôle stratégique de l'agenda 21 local a été réaffirmé dans chaque groupe, en tant qu'outil de mise en cohérence des autres outils et de garantie de la prise en compte de la transversalité dans leur mise en œuvre.

Des recommandations ont été émises afin de favoriser la mutualisation des différents temps du projet, de s'appuyer sur une organisation interne assurant cohérence et transversalité et sur un portage politique fort.

La synthèse des échanges sera capitalisée dans le Cahier de l'Observatoire n°3 dont la publication est prévue pour le premier semestre 2009.

### Co-organisation avec le MEEDDAT d'un atelier « Evaluation des projets territoriaux de développement durable : vers un référentiel partagé »

En 2007, l'Observatoire national des agendas 21 locaux et des pratiques territoriales de développement durable a proposé un cycle de deux ateliers sur le thème de l'évaluation au regard du développement durable. Entre autres conclusions, était ressortie la nécessité d'élaborer au niveau national un référentiel commun d'indicateurs construit avec les collectivités et mis à leur disposition.

Depuis janvier 2008, un groupe de travail, coordonné par le MEEDDAT, s'est donné pour mission la production d'un référentiel pour l'évaluation des agendas 21 locaux.

Une journée de restitution des travaux de ce groupe auprès des collectivités de l'Observatoire a été organisée le 12 septembre 2008. Cette journée a été co-organisée par le MEEDDAT et l'Observatoire.

### 1.3 ANALYSER ET PRODUIRE

#### Cahier de l'Observatoire n°2



Le Cahier de l'Observatoire n°2, intitulé « Repères sur l'évaluation au regard du développement durable », capitalise en 80 pages les échanges des deux ateliers réalisés en 2007 sur l'évaluation et met en commun l'état des réflexions.

Il a été publié en octobre 2008 et largement diffusé au réseau de l'Observatoire (tirage à 800 exemplaires).

Il est également accessible en ligne sur le site de l'Observatoire (<http://www.observatoire-territoires-durables.org/spip.php?article606>).

Lors du premier atelier sur l'évaluation organisé en juin 2007, l'objectif était de progresser ensemble vers une culture commune de l'évaluation. Des premiers « Repères sur l'évaluation au regard du développement durable » ont été proposés par l'Observatoire à partir des questions suivantes :

- Pourquoi évalue-t-on ?
- Qui sont les acteurs de l'évaluation ?
- Comment s'organise-t-on ?
- Quels sont les outils disponibles ?

L'atelier, construit autour d'expériences concrètes (Villes d'Echirolles et de Toulouse, Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais) et de travail en groupes, a permis aux participants de travailler sur les questions de pilotage et de participation, et de recenser les outils existants, d'émettre des recommandations, de souligner les points de vigilance.

Le second atelier, en décembre 2007, visait un double objectif :

- Poursuivre la construction de repères communs sur l'évaluation dans la continuité de l'atelier de juin. Dans cette perspective, les participants se sont répartis en groupes de travail, chacun approfondissant une des questions clés de l'évaluation.
- Amorcer le travail d'élaboration d'un référentiel commun pour l'évaluation des agendas 21 locaux, piloté et réalisé par le ministère en charge du développement durable.

Ce Cahier est ainsi structuré autour des **questions clés** posées par les participants, des **recommandations** et des **points de vigilance** proposés par les participants et au regard de leurs expériences. Il est illustré d'exemples concrets et présente une sélection de références (outils, publications et sites ressources).

Les constats mettent en avant des situations auxquelles sont confrontés les agents des collectivités.

#### Analyse de la banque de données



Le « Panorama des agendas 21 locaux et des pratiques territoriales de développement durable en France » a été publié (tirage à 500 exemplaires) le 30 septembre 2008 (**Annexe 9**).

Il s'agit d'une analyse quantitative de 260 fiches d'expériences de la banque de données de l'Observatoire. Il est également accessible en ligne sur le site de l'Observatoire (<http://www.observatoire-territoires-durables.org/spip.php?article811>).

#### Collaboration à la réalisation d'outils



Participation à la rédaction du Guide : « Plans climat énergie territoriaux, comprendre la démarche pour agir aujourd'hui dans sa collectivité et sur son territoire », Cedis—RAC, Août 2008.

L'Observatoire a rédigé les articles concernant l'agenda 21 local, l'articulation entre l'agenda 21 local et le Plan Climat - Énergie Territorial, ainsi qu'une fiche d'expérience (Communauté d'agglomération Mulhouse Sud Alsace).

## 1.4 COMMUNIQUER

### Mise en ligne du site Internet de l'Observatoire

En complément des informations de la banque de données de l'Observatoire (liens vers les Cahiers, les partenaires ...) et de la plaquette de présentation générale de l'Observatoire réalisée en 2007, un site Internet ressources dédié au projet a été mis en ligne en ligne depuis 2006. En juillet 2008, pour une meilleure visibilité et accessibilité, le site a été transféré vers un nouveau nom de domaine.

Le site est désormais hébergé sous le nom de domaine :

[www.observatoire-territoires-durables.org](http://www.observatoire-territoires-durables.org) .

Il intègre l'ensemble des informations qui était contenu dans l'ancien site :

[www.dd-pratiques.org](http://www.dd-pratiques.org).

Ce site donne une véritable visibilité à l'Observatoire, en :

- présentant l'Observatoire (objectifs, activités, partenaires),
- faisant un lien vers la banque de données de l'Observatoire et les outils mis à disposition par les partenaires (site portail agenda21france, cadre de référence, documents et sites de référence des membres du comité ressources),
- valorisant les travaux de l'Observatoire (Panorama, Cahiers, documents liés aux ateliers de travail (dossiers aux participants des ateliers, présentations interventions et comptes rendus) etc.),
- donnant des informations sur diverses manifestations / colloques via sa rubrique « actualités ».

Une première boîte à outils sur « Aménagement et développement durable » à également été mise en place et est librement accessible sur le site de l'Observatoire (<http://www.observatoire-territoires-durables.org/spip.php?article819>).

Les statistiques suivantes ont été extraites :

- Consultations du site de l'Observatoire sur la période janvier – septembre 2008 : 9000 par mois en moyenne,
- Consultations du Cahier de l'Observatoire n°1 sur la période janvier – septembre 2008 : 150 par mois en moyenne,
- Consultations de la boîte à outils « Aménagement et développement durable » du site de l'Observatoire sur la période janvier – septembre 2008 : 450 par mois en moyenne.

The screenshot shows the homepage of the 'Observatoire national des agendas 21 locaux et des pratiques territoriales de développement durable'. The header features the organization's logo and name, along with logos for 'Comité 21', 'AMF', and 'Pays de France'. A navigation bar includes 'Accueil', 'Qui sommes nous?', 'Nos activités', and 'Contacts'. A search bar is labeled 'Accès banque de données'. The main content area has a green banner for 'LES NOUVELLES PUBLICATIONS DE L'OBSERVATOIRE SONT EN LIGNE !!!' and lists two publications: 'Le panorama des agendas 21 locaux et des pratiques territoriales de développement durable en France - Edition 2008' and 'Le Cahier de l'Observatoire n°2: « Repères sur l'évaluation au regard du développement durable »'. Below this is a link to 'Boîte à outils' and an 'Agenda' section for 'Jeudi 13 novembre - Saint Antonin sur Bayon (13)'. A right-hand sidebar contains sections for 'CAPITALISATION D'EXPERIENCES', 'LES PRODUCTIONS DE L'OBSERVATOIRE', 'ECHANGES', and 'BOITE À OUTILS'.

Un **communiqué de presse** a été largement diffusé à l'occasion de la mise en ligne du nouveau site.

Un **communiqué de presse** a également été diffusé en juillet 2008 à l'occasion des publications, « Panorama des agendas 21 locaux et des pratiques territoriales de développement durable en France » et Cahier n°2 « Repères sur l'évaluation au regard du développement durable ».

#### 1.4 RENFORCEMENT DU RESEAU DE L'OBSERVATOIRE

Le comité ressources de l'Observatoire a été créé en 2005 au moment du montage du projet. Il est composé d'associations d'élus, d'organismes publics et parapublics, d'agences (dont l'ADEME), d'associations travaillant sur les territoires et le développement durable. La liste de ses membres est disponible à : <http://www.observatoire-territoires-durables.org/spip.php?article607> ).

Ce comité a été consulté à deux reprises en 2005 sur les activités de l'Observatoire ainsi que sur le contenu du questionnaire de la banque de données. Les apports et contributions qui ont été faits dans ce cadre, ont été précieux pour la réussite de ce projet.

En 2006, les activités de l'Observatoire ont été lancées et les membres de ce comité ont été invités à participer aux ateliers de travail organisés par l'Observatoire (décembre 2006, juin 2007 et décembre 2007) en tant que personnes ressources.

L'Observatoire ayant pour but de rassembler et mutualiser les outils existants, il semble essentiel de favoriser au maximum les articulations entre les activités qu'il organise et celles menées dans les structures membres du comité ressources.

C'est dans cet objectif qu'une réunion a été organisée le 25 avril 2008. Cette rencontre a permis un échange sur l'implication des membres dans les différentes activités/ et au regard des perspectives de développement de l'Observatoire.

#### 1.5 PROMOTION DE L'OBSERVATOIRE DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

4D assure la promotion de l'Observatoire lors de chacune de ses activités de représentation : salons, séminaires...

Par ailleurs, en février 2008, un Mardi de 4D sur le thème « Agenda 21 local : durable, vous avez dit durable ? » a regroupé 108 participants. A cette occasion une première analyse de la banque de données a été présentée.

Enfin, au nom de l'Observatoire et en tant que structure ressource, 4D a participé au Groupe de travail évaluation (GTE) piloté par le MEEDDAT pour l'élaboration d'un référentiel national sur l'évaluation en tant que structure ressource. Un point d'étape des travaux de ce groupe a été présenté au réseau de l'Observatoire le 12 septembre 2008. Cette réunion a été organisée par l'Observatoire en collaboration avec le MEEDDAT et en partenariat avec la Ville de Paris.

## 2/ Les formations et l'accompagnement des collectivités

### Formations sur le développement durable et les agendas 21 locaux

Sur l'ensemble des activités de formation organisées par 4D au cours de l'année 2008, sur le développement durable et les agendas 21 locaux, plus de la moitié ont concerné des agents des collectivités locales, soit au sein de l'INET à Strasbourg, soit pour les agents des Conseils généraux (Val de marne, Meuse), ou des élus ou agents d'intercommunalités.

Les formations de 4D sont articulées autour d'apports théoriques ; de témoignages de collectivités, d'acteurs engagés dans des démarches de développement durable ; de travaux en sous-groupes pour faire émerger des pistes d'applications.

## Accompagnement de collectivités

Afin d'accompagner les collectivités dans leurs pratiques de développement durable, de renforcer leurs capacités d'action, 4D a mis en place un réseau spécifiquement dédié aux collectivités territoriales et locales.

Ce réseau leur permet d'accéder à une information ciblée, à des échanges d'expériences et à un conseil spécialisé adapté à leur territoire.

Les collectivités sont accompagnées via plusieurs outils : des sessions de sensibilisation et de formation, des dossiers thématiques, l'accès à l'espace Réseau du site Internet et l'envoi bi mensuel du Facteur 4D et des autres productions de l'association, de ses membres et de ses partenaires.

L'association 4D a également assuré des accompagnements spécifiques et rapprochés de collectivités :

### Animation du Club des villes du Grand Lyon

Dans le cadre de l'animation de son agenda 21 local, le Grand Lyon a mis en place en 2006 un « Club des villes » pour le développement durable.

Ce Club s'est donné pour objectifs de :

- Articuler les initiatives communales (55 communes du Grand Lyon) et communautaire afin de faire évoluer l'agenda 21 local du Grand Lyon vers un projet de territoire valorisant les actions développées localement ;
- Favoriser la mise en réseau, l'échange d'expériences entre les communes et le Grand Lyon ;
- Former à la culture du développement durable.

Depuis 2006, 4D appuyait le Grand Lyon pour l'animation de ce Club. En 2008, 4D a soutenu l'organisation d'un atelier thématique sur l'évaluation des démarches de développement durable (janvier 2008) et de la rencontre du Club en juin (présentation des orientations du nouveau mandat). Dans ce cadre, 4D a réalisé pour chacune des rencontres : un dossier pour les participants, et une synthèse des travaux.

Un dossier documentaire a par ailleurs été élaboré sur le thème : Coopération décentralisée et développement durable pour être diffusé aux membres du Club.

### Préparation et animation de la séance d'installation du Conseil départemental de développement durable de la Drôme

4D a organisé la séance d'installation du C3D et de ses 80 acteurs en favorisant l'expression, la discussion et la mobilisation.

L'approche choisie a permis de faire débattre les personnes présentes afin qu'elles expriment leurs besoins et attentes, s'approprient au mieux le projet et ressentent la capacité de le faire évoluer si nécessaire pour arriver à une position commune en fin de séance, organisée autour de quelques grands thèmes et des fonctions du C3D.

. Préparation et animation de la séance d'installation du Conseil départemental de développement durable de la Drôme :

4D a organisé la séance d'installation du C3D et de ses 80 acteurs en favorisant l'expression, la discussion et la mobilisation.

L'approche choisie a permis de faire participer au maximum les personnes présentes afin qu'elles s'approprient au mieux le projet et ressentent la capacité de faire évoluer le projet si nécessaire pour arriver à une position commune en fin de séance, organisée autour de quelques grands thèmes et des fonctions du C3D.

### 3/ Suivi des lauréats et réalisation du bilan du 3ème appel à projet « outils et démarches en vue de la réalisation d'agendas 21 locaux. Le développement durable dans les projets d'aménagement », en partenariat avec l'agence DAC, pour le compte du MEEDDAT

Dans le cadre de la politique incitatrice en faveur des démarches territoriales intégrant des préoccupations environnementales et de durabilité menée par le MEEDDAT, le troisième appel à projets sur les "outils et démarches en vue de la réalisation d'agendas 21 locaux " a été lancé en 2003.

Il abordait une phase opérationnelle dans la mise en oeuvre des agendas 21 locaux par l'intégration des principes développement durable dans les projets d'aménagement. Il s'agissait en particulier de conjuguer les différents principes de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain : diversité des fonctions urbaines, mixité sociale, maîtrise de l'étalement urbain, respect de l'environnement et du patrimoine naturel et culturel, fondements pour un développement urbain durable.

Les projets proclamés officiellement lauréats en 2004, portent sur la conception et la réalisation d'aménagements de haute qualité en termes de développement durable. Au terme de la procédure d'évaluation, et après délibération du jury, 40 projets lauréats ont été retenus.

L'identification d'expériences novatrices parmi les projets lauréats a permis de construire une grille de questionnements favorisant la prise en compte du développement durable dans les pratiques d'aménagement, articulée avec le cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux.

4D et l'agence DAC ont assuré en 2008 d'une part le suivi des lauréats de cet appel à projet et d'autre part la réalisation de son bilan et d'une boîte à outils sous forme de CD Rom.

Le bilan et la boîte à outils sont téléchargeables sur le site de l'Observatoire national des agendas 21 locaux et des pratiques territoriales de développement durable : <http://observatoire-territoires-durables.org/spip.php?article819>.

### 4/ Terri-DD : Réseau Francophone pour le Développement Durable des Territoires

Le CIRIDD, ENDA, cabinet de conseil Alliadev et 4D ont initié en 2007 un projet de **Réseau Francophone pour le Développement Durable des Territoires, le réseau Terri-DD**.

Ce réseau Terri-DD vise à constituer dans l'espace francophone une communauté d'acteurs du développement, de l'aménagement et de la gestion des territoires ayant le souci d'agir efficacement en faveur du développement durable des territoires.

Ce projet de réseau souhaite répondre aux besoins des collectivités territoriales et leurs partenaires territoriaux en termes d'échanges d'informations, d'expériences et de savoir-faire d'une part, et de formation et renforcement de capacités, d'autre part ; afin de tendre vers une application du développement durable à l'échelle des territoires, impliquant le bien-être social, le développement d'une économie locale et une bonne gestion des ressources naturelles.

Les objectifs spécifiques du projet sont de :

- Identifier et capitaliser les expériences et les pratiques des acteurs locaux du territoire francophone en matière de développement durable.
- Favoriser l'accès à l'information (notamment via les TIC : technologies de l'information et de la communication), diffuser et favoriser l'échange d'expériences et la mise en réseau entre les acteurs territoriaux du développement durable (Nord/Nord, Sud/Sud et Nord/Sud).
- Renforcer les capacités d'action et l'expertise des acteurs locaux sur le développement durable afin de favoriser la mise en oeuvre de démarches de développement local durable (types agendas 21 locaux).

L'année 2008 a été consacrée à la phase de préfiguration du réseau. L'objectif de cette phase étant multiple : repérer les acteurs pertinents pour faire partie du réseau, recueillir leurs attentes, valider la pertinence du réseau et constituer un premier « noyau » de partenaires potentiels.

8 pays « pilotes » ont été identifiés: Québec, France, Suisse, Burkina Faso, Madagascar, Maroc, Sénégal, Tunisie et 4D a réalisé une enquête en France et en Suisse et préparé la publication d'un rapport d'étude.

Une plateforme Internet spécifique au projet a été créée est hébergée sur Médiaterre, système d'information mondial francophone pour le développement durable (<http://www.mediaterre.org/reseaux/terri-dd/>).

Tout au long de cette phase, une veille a été réalisée sur l'actualité du développement durable dans les 8 pays identifiés sur les thématiques suivantes : agriculture-espace rural, aménagement du territoire, collectivités locales ou établissements humains. Chaque actualité a fait l'objet d'une dépêche postée sur le site Mediaterrre.

## **5/ Publication : Développement durable et lutte contre le changement climatique dans les métropoles**

Dans le cadre de l'organisation des Assises de la métropole parisienne organisées en juin 2008, l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) a engagé une étude sur le développement durable dans les villes européennes.

L'objectif était d'analyser et de comparer les politiques publiques à l'oeuvre sur un certain nombre de sujets (transports, logement, lutte contre l'effet de serre, économie, social, culture, développement durable, fiscalité, gestion de l'eau) au niveau, prioritairement, de 5 grandes agglomérations européennes : Londres, Berlin, la Randstad Holland, Milan et Madrid.

L'Association 4D a proposé dans ce cadre un panorama des politiques territoriales de développement durable et de lutte contre le changement climatique à partir de l'étude des 5 métropoles européennes.

Cette étude publiée en novembre 2008 constitue le n°38 de la collection Paris Projet préparée par l'APUR et s'intitule : « Regards croisés, métropoles européennes ».

## B\_ DEBATS ET PLAIDOYER

### 1/ Les Mardis de 4D

En 2008, dix conférences thématiques sur le développement durable ont été organisées à Paris et trois à Montpellier.

Pour chacune de ces conférences, plusieurs personnes sont sollicitées dans l'objectif d'organiser une présentation du sujet autour de 3 ou 4 interventions d'une vingtaine de minutes avant un débat avec le public.

Les invitations aux Mardis de 4D sont diffusées à plus de 6.000 personnes pour chacune d'entre elles, et relayées via des communiqués de presse.

Chaque participant à la conférence bénéficie d'un dossier aux participants qui rassemble plusieurs documents.

Les actes et ce dossier sont mis en ligne sur l'espace adhérents du site Internet de l'association (rubrique « 4D en débats », fréquentation moyenne de 8000 connections par mois).

Les Mardis de 4D ont été organisés autour des sujets suivants :

- Mardis de 4D à Paris :

- o Janvier : « Grenelle de l'environnement : entre satisfaction et prudence » : 109 participants
- o Février : « Agenda 21 local : durable, vous avez dit durable ? » : 108 participants
- o Mars : « Modes de vie et développement durable » : 106 participants
- o Avril : « Médias et démocratie » : 95 participants
- o Mai : « Débat autour de l'ouvrage : Pour un nouvel urbanisme, la ville au coeur du développement durable » : 108 participants
- o Juin : « Agricultures durables et politiques agricoles » : 109 participants
- o Juillet : « L'entreprise, actrice du territoire » : 98 participants
- o Octobre : « A quoi sert l'école ? Comment concevoir une politique éducative au regard du développement durable ? » : 92 participants
- o Novembre : « Le métier de journaliste face aux défis du développement durable » : 96 participants
- o Décembre : « Climat : le point sur la négociation climat après la conférence de Poznan : 150 participants

- Mardis de 4D à Montpellier :

- o Janvier : « le tourisme peut-il être durable ? » : 66 participants
- o Mars : « L'éco habitat : où en est-on en Languedoc Roussillon ? » : 72 participants
- o Juin : « Entreprise et développement durable » : 68 participants

### 2/ Participation à des groupes de travail, plateformes associatives en France, en Europe et à l'International

Pour 4D, l'enjeu du développement durable à l'échelle internationale est double : être force de proposition en participant à la fois aux mouvements associatifs, altermondialistes et aux rencontres institutionnelles (lieux de prise de décision).

A cet égard, les relations nouées par 4D sur l'Europe et l'international couvrent de nombreuses **institutions** (les ministères, ONU, OCDE, Commission européenne, la Francophonie...), **associations et réseaux d'associations** (Bureau Européen de l'Environnement, ANPED, CRID, Coordination Sud, Réseau Action Climat – France etc.) et des **mouvements militants** représentatifs (FSM, FSE).

Les objectifs des actions de 4D à l'international sont de :

- o Peser dans les instances internationales et suivre les processus institutionnels européens et internationaux ;
- o Mobiliser dans leur diversité les réseaux d'ONG ;
- o Promouvoir l'engagement des ONG françaises dans les débats internationaux ;
- o Assurer une veille des engagements de la France et des pays membres de l'ONU ;
- o Renforcer la présence militante de l'association et l'implication de ses membres.

En 2008, 4D a été présent lors de différents événements institutionnels et associatifs. Un travail de veille, d'animation et d'élaboration de positions communes, de contribution à des ateliers de réflexion, a été assuré pour chacun des événements suivants :

#### International – La commission du développement durable des Nations Unies (CDD 16 et 17) :

Dans la continuité des travaux qu'elle a engagés lors du sommet mondial du développement durable de Johannesburg, 4D assure un suivi des travaux de la Commission du développement durable (CDD) des Nations Unies.

Le nouveau cycle de travail, portant sur l'agriculture, le développement rural et la lutte contre la désertification et l'Afrique a été engagé dès la fin 2007 et s'est poursuivi tout au long de l'année 2008.

De plus, une évaluation de l'avancée des engagements pris à la CDD 13 et 14 sur l'eau et l'assainissement a été préparée.

4D a participé à la CDD 16, qui a eu lieu du 5 au 16 mai à New York :

- Un travail d'animation, de réflexion et de concertation avec différentes ONG travaillant sur cette thématique pour arriver à une position commune qui a été largement communiquée aux acteurs institutionnels, associatifs ;
- Un suivi des positions françaises et européennes (institutionnelles et associatives) ;
- Une diffusion des travaux de la CDD vers les associations nationales, via différents supports de communication, principalement au sein de Coordination Sud et du CRID.

Dans la continuité de la CDD 16, 4D participe à la préparation de la CDD 17.

#### Europe – Implication dans les travaux des réseaux associatifs européens dont 4D est membre :

4D a suivi et continue à suivre les travaux engagés par le Bureau Européen de l'Environnement (BEE) et l'Alliance pour la durabilité des pays du Nord (ANPED), dont 4D est membre.

4D est membre actif au sein de groupe de travail sur l'agriculture pour le BEE et sur la préparation de la CDD pour l'ANPED.

Le BEE et le MEEDDAT ont organisé les 27 et 28 mai une formation à Paris, pour préparer la Présidence Française de l'Union Européenne au niveau environnemental. 4D a apporté une contribution à l'atelier « production et consommation durable ».

#### France – Engagement au sein des réseaux français militants et de solidarité internationale :

En tant que membre actif, 4D suit et participe aux travaux, publications et campagnes :

- du **Centre de Recherche et d'Information pour le Développement** (4D est membre du CRID et participe à son conseil d'administration et à son bureau), 4D suit la préparation du Forum Social Mondial de 2009 et d'autres campagnes, 4D a participé à la préparation du projet Gestion durable des ressources naturelles et y est impliqué par plusieurs groupes de travail ;
- de la **Coalition eau**, réseau d'ONG françaises officiellement reconnu en mars 2008 (dans la continuité de la CDD 13 et du Forum Mondial de l'eau de Mexico). 4D a amplement participé à la constitution de ce réseau, à la définition de ses objectifs (relais d'information, participation à la rédaction des supports d'information et des publications,...) et en est membre. Un lien a été fait entre ces travaux et ceux de la CDD, où les questions de politique agricole sont fortement liées à la gestion de la ressource en eau.
- de **Coordination Sud**, en particulier au sein de la **Commission Agriculture et Alimentation (C2A)** et du groupe ad hoc sur les changements climatiques, dont 4D est membre. La C2A se réunit à un rythme mensuel, a organisé plusieurs séminaires au cours de l'année 2008, a produit des positions pour Coordination Sud, sur le soutien à apporter aux agricultures familiales des pays du Sud, et a élaboré des dossiers documentaires sur ce sujet. La C2A a suivi activement, en liaison avec le Ministère des Affaires Etrangères, l'élaboration des propositions françaises du Groupe Interministériel de sécurité Alimentaire, qui ont été faites par le Président de la République au sommet de la FAO de juin 2008, et celles qui ont été faites lors de la réunion de Madrid sur la sécurité alimentaire pour tous.
- du **Réseau Action Climat**, dont 4D est membre du Conseil d'administration (présence renforcée en 2008 par l'élection d'un administrateur et d'un salarié suppléant). 4D s'est impliqué en 2008 au sein de ce réseau notamment sur la thématique des Plans climat territoriaux et sur le suivi des négociations internationales sur le climat (Conférence de Poznan).

- o Climat et territoires : 4D a ainsi participé à la rédaction du Kit d'information sur les plans climat - énergie territoriaux (publié en octobre 2008) et du guide Plans climat énergie territoriaux (collection « les pratiques » CEDIS – RAC), publié en août 2008.
  - o Négociations climat : 4D a participé aux mobilisations de rue (promotion et mobilisation) menées dans le cadre de la journée Climat du **29 novembre**. Le Mardi de 4D du **16 décembre**, « De retour de Poznan » proposait, juste après la Conférence de Poznan, un décryptage des négociations et des enjeux pour la prochaine conférence qui se tiendra à Copenhague en décembre 2009. Il était co-organisé avec le Réseau Action Climat et la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris et a accueilli 150 participants (professionnels et grand public). Le dossier aux participants et le compte rendu de ce débat ont été diffusés aux réseaux partenaires.
- du **réseau PAC 2013**, qui regroupe des associations environnementales, de solidarité internationale, et d'agriculture durable. Ce réseau constitue un lieu privilégié d'échange d'informations, d'analyses, et de prise de position sur l'avenir de la PAC.
  - De l'**Alliance pour la planète** : 4D est membre de l'Alliance pour la Planète, qui réunit environ 80 associations. 4D y intervient pour que soient pris en compte dans les débats l'ensemble des composantes du développement durable notamment dans le cadre du Grenelle de l'environnement.
  - Du **Conseil national de la vie associative**, 4D est également représenté au bureau du CNVA et participe au groupe de travail associations et Europe.

De par l'ensemble de ses activités, 4D participe en moyenne à deux à trois manifestations ou groupes de travail par mois, la plupart amenant à la publication de positions communes, communiqués de presse, articles, donnant ainsi une bonne visibilité à l'association.

### 3/ Organisation d'un séminaire sur le bilan de santé de la PAC, en préparation de la présidence française de l'Union Européenne

4D a organisé avec le Bureau Européen de l'Environnement et en liaison avec des ONG françaises et européennes, un séminaire européen intitulé « Quel avenir pour la PAC ? ».

Ce séminaire a eu lieu les 26 et 27 juin à Paris dans les locaux de Sciences – Po à Paris.

En amont de la présidence française de l'Union Européenne et dans l'objectif de mener un travail d'échange et de réflexion sur le bilan de santé de la PAC, ce séminaire a rassemblé 70 participants représentant de 46 ONG, associations environnementales françaises et européennes, associations de consommateurs, organisations ou associations paysannes, organismes de recherche, de 10 pays européens, représentant ainsi une forte diversité des acteurs non gouvernementaux concernés par ce sujet.

Le travail mené au cours de ce séminaire a permis de produire un document commun à l'ensemble des participants. Malgré la grande diversité culturelle et politique des participants, ce document de plusieurs pages, a été approuvé par l'ensemble des participants en vue d'une diffusion auprès des responsables politiques européens et français.

Il a ainsi été présenté en session plénière au grand public et aux représentants du MEEDDAT, du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche français, représenté par la Directrice adjointe du cabinet du Ministre français de l'agriculture et de la pêche, de la Direction générale de l'environnement de la Commission européenne, d'une parlementaire européenne et d'une représentante syndicale agricole. Les conclusions du séminaire ont par ailleurs été transmises aux trois Ministres français principalement concernés (Agriculture, Environnement, Affaires Etrangères), aux deux Commissaires Européens (Agriculture et Environnement), aux directeurs et services correspondants, ainsi qu'à la Commission agricole du Parlement européen.

Les actes, la synthèse et les conclusions du séminaire ont ensuite été capitalisés et mis en ligne sur le site Internet de l'association 4D.

Un communiqué faisant part des conclusions de ce séminaire a également été largement diffusé.

#### **4/ Le suivi des travaux du Grenelle de l'environnement**

4D a suivi les travaux du Grenelle de l'environnement dans le cadre de ses activités avec l'Alliance pour la Planète et de par l'animation du site Internet d'information, d'échange et de suivi du Grenelle de l'environnement : [agora-grenelle.fr](http://agora-grenelle.fr).

S'appuyant sur le principe de transparence affirmé lors du lancement du processus du Grenelle, ce site s'est donné pour objectif de Favoriser le débat démocratique, la contribution des citoyens et les échanges d'arguments entre l'ensemble des parties prenantes du Grenelle.

4D est maître d'ouvrage et maître d'œuvre de ce projet. 4D a participé à deux groupes de travail mis en place en 2008, visant à concrétiser la mise en place des mesures qui ont été retenues, sur : « les collectivités exemplaires » et « l'éducation au développement durable ».

#### **5/ 4D en Région**

4D a poursuivi son activité en région, notamment à travers l'antenne de Montpellier, créée en 2005 et animée par une équipe bénévole. Cette antenne organise, à un rythme trimestriel, des Mardis de 4D.

Par ailleurs, 4D a continué à animer avec des équipes bénévoles les antennes Bordeaux et de Lyon – Villeurbanne. Sans développer d'activités propres, ces deux antennes permettent une présence forte de l'Association dans les évènements, ateliers et forums organisés localement.

## C\_ ELABORATION ET PARTAGE DES SAVOIRS

### 1/ Gestion et animation de l'espace René Dumont, centre de ressources sur le développement durable

#### Gestion du centre de documentation

Inauguré en 2005, l'espace René Dumont, centre de ressources consacré au développement durable, est un lieu d'information et de documentation ouvert à tout public.

En 2008, l'achat d'ouvrages récents et d'autres supports (vidéos, outils pédagogiques) et l'abonnement de l'association 4D à de nombreuses revues ont permis d'en renforcer les capacités documentaires.

Le centre de ressources a accueilli un public de plusieurs centaines de personnes de différents horizons : étudiants, chercheurs, professionnels travaillant sur un sujet précis, représentants de collectivités territoriales, citoyens souhaitant se documenter ou se tenir informés de l'actualité du développement durable. Des conseils sont ainsi donnés pour la rédaction de mémoires, thèses et dossiers thématiques.

Le catalogage en ligne des ouvrages et revues, sur le site Internet de l'association 4D, permet également un conseil documentaire à distance. Celui-ci est renforcé pour les adhérents de l'association 4D par l'envoi de bibliographies thématiques à la demande. Plusieurs bibliographies ont ainsi été réalisées pour les adhérents de 4D, notamment sur les agendas 21, l'urbanisme et l'architecture, le changement climatique,...

La documentation capitalisée dans le centre de documentation de l'association 4D a également permis d'alimenter l'ensemble des autres activités et travaux de l'association.

Plusieurs partenariats, notamment avec d'autres associations, se sont poursuivis en 2008 : les Amis de la Terre, le Réseau Mémoire de l'Environnement, le Festival du livre et de la presse d'écologie, le réseau RITIMO, ... Par ailleurs, l'espace René Dumont a été présenté au grand public et aux scolaires lors de plusieurs manifestations (Biennale de l'environnement Terre en Tête de Bobigny, Forum éco développement de Vannes, salon Viv'expo à Bordeaux, Festival du livre et de la presse d'écologie,...).

#### Réalisation d'outils pédagogiques

Le centre de ressources a également poursuivi son travail de développement d'outils pédagogiques par son partenariat avec l'association IGAPURA dans le cadre de la réalisation de documentaires dans la série « les réalisations du développement durable ». Un DVD « Nord pas de Calais : un développement durable et désirable » a été coréalisé en 2008 par IGAPURA et 4D.

Un DVD compilant les sept reportages de cette série ainsi que deux autres a également été réalisé à 250 exemplaires pour équiper le MEEDDAT et ses services déconcentrés.

### 2/ La documentation et l'actualité en ligne

#### Information et documentation en ligne :

Outre le catalogage en ligne des ouvrages et revues de l'espace René Dumont, l'association 4D assure une documentation en ligne via son site Internet.

En 2008, 4D a poursuivi une actualisation régulière du site Internet de l'association et son enrichissement par des dossiers de fond.

Au-delà de présenter les activités menées par 4D, le site Internet de 4D propose : une rubrique d'actualités sur le développement durable en France et à l'international, actualisée quotidiennement, des fiches thématiques sur le développement durable, des liens utiles vers des acteurs du développement durable.

Le site Internet de l'association est également l'outil de diffusion de communiqués de presse et appels citoyens des partenaires de 4D et des groupes de travail auxquels l'association participe.

En 2008, 4D a poursuivi son travail de communication spécifique sur les projets et activités menés, notamment en publiant en ligne les actes du Séminaire européen sur le bilan de santé de la PAC, en

rédigeant et diffusant divers articles et communiqués de presse à l'occasion d'évènements internationaux comme la 16e Commission du développement durable des Nations Unies.

Par ailleurs, l'espace spécifique pour les adhérents de 4D, permettant ainsi d'accéder à l'actualité de l'Espace René Dumont et aux actes des Mardis de 4D, a été régulièrement alimenté et un espace dédié aux collectivités membres du réseau 4D a été créé.

#### Le Facteur 4D

L'actualité du développement durable est également relayée via le Facteur 4D, bulletin d'information bimestriel de l'association, qui est mis en ligne sur le site Internet et diffusé électroniquement à plus de 6.000 personnes.

En 8 pages, il propose l'actualité du développement durable en lien avec les activités de 4D, un dossier thématique de deux pages un zoom sur l'action des collectivités territoriales et un agenda des manifestations du mois.

Les dossiers de ce bulletin ont porté sur l'accès à l'eau pour tous (n°38 - Mars – avril 2008), agriculture et développement durable (n°39 - Mai – juin 2008), entreprises et développement durable (n°40 - Juillet – août 2008), la géo éthique du développement durable (n°41 - Septembre – octobre 2008) et médias et développement durable (n°42 – décembre 2008).

### **3/ L'Encyclopédie du Développement Durable**

4D a lancé en 2005 le projet d'Encyclopédie du Développement Durable, piloté avec le concours du conseil scientifique de 4D et porté par la société coopérative d'éditions « les Editions des Récollets », créée à cet effet.

L'Encyclopédie du Développement Durable est un projet d'éducation populaire. Elle a pour ambition de vulgariser les connaissances scientifiques, de promouvoir une réflexion militante et de diffuser des repères pour l'action sur les enjeux du développement durable.

Le citoyen peut ainsi appréhender les liens entre des questions d'ordres apparemment divers (scientifiques, techniques, politiques, économiques, culturelles, sociales...), sans rester piégé par les cloisonnement thématiques.

En 2008, l'Encyclopédie est disponible en ligne sur [www.encyclopedie-dd.org](http://www.encyclopedie-dd.org) et comprend 76 articles au 31 décembre. Plus de 200 personnes qualifiées participent à ce projet, en transmettant leurs savoirs et en présentant leurs vues dans leurs domaines de compétences.

### **4/ L'Encyclopédie du développement durable au Sud**

Afin de partager le socle de connaissances de l'Encyclopédie avec les acteurs du développement durable des pays du Sud (ONG, des collectivités territoriales, des universités, des centres de recherche, des centres de documentation organismes publics), 4D et les Editions des Récollets ont développé un projet de diffusion de l'Encyclopédie du Développement Durable.

Initié en 2007, ce projet a été poursuivi en 2008 via la diffusion des articles de l'encyclopédie à 150 partenaires en Afrique francophone, en Amérique Latine et en Asie. Ces articles ont été diffusés sous différentes formes : version papier, accès électronique via le site Internet de 4D et sur Cd-Rom.

Cette action a également permis de nouer des contacts avec des partenaires du Sud et d'échanger sur les grands enjeux planétaires et sur les pratiques locales de développement durable. Ce projet se poursuit avec le double objectif de diffuser l'Encyclopédie et de l'enrichir par des contributions d'acteurs des pays en développement.

## D\_ SESSIONS DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Parallèlement aux activités de formation et de sensibilisation à destination des agents et élus des collectivités territoriales, 4D a développé une offre de sessions à destination des agents de la fonction publique d'Etat, et également du grand public, jeunes et adultes.

En 2008, outre une session de sensibilisation des cadres de la fonction publique au développement durable, il faut signaler le montage avec l'IFORE de quatre sessions de formation sur la gestion éco responsable des bâtiments publics, qui a touché une cinquantaine de formateurs.

Plusieurs sessions de formation ont été organisées en 2008, auprès des éco délégués de collèges, de lycéens, de membres de conseils de la jeunesse, de l'équipe permanente d'associations et de centres d'animation. 4D est intervenu aussi auprès d'étudiants (Agroparitech).

Enfin, 4D a préparé le contenu de trois modules de formation d'une demi-journée destinés au grand public, sur les trois thèmes du développement durable, de changement climatique et des agendas 21 locaux ; ces modules interactifs sont alimentés par des apports d'expériences et des éléments de fond, et vont être délivrés pour la première fois au premier trimestre 2009, avec le contenu suivant :

### Le développement durable : des défis au nouveau projet de civilisation :

Alors que le concept de développement durable a été défini par Mme Bruntland, dès 1987, son utilisation dans la société française ne date que de quelques années. La banalisation de son usage aujourd'hui ne constitue nullement la garantie d'une compréhension claire de ce qu'il recouvre, et surtout du processus de développement et des politiques qu'il doit permettre de promouvoir. Pourtant, la conjonction des crises économiques, sociales et écologiques rend cette compréhension particulièrement nécessaire.

Le module proposé permettra de présenter :

- Les quelques grands défis qu'affronte l'humanité en ce début de siècle, et l'incapacité des mécanismes actuels à y répondre.
- L'histoire de l'émergence de ce concept, dans la communauté internationale et dans les différents pays, et les principes sur lesquels il s'appuie.
- Les stratégies et plans d'actions qui en découlent, aux niveaux international, continental, national et local, et le rôle que doit pouvoir y jouer chacun des acteurs.

### Le changement climatique : des enjeux aux moyens d'actions

Les changements climatiques, la compréhension du phénomène, les impacts sur nos sociétés et nos territoires, sont au cœur de l'actualité. Des grandes conférences internationales jusqu'aux débats de quartiers en passant par le Grenelle, le climat, devenu « sujet médiatique », questionne l'avenir commun de l'humanité. Il est devenu un enjeu incontournable des politiques publiques, en France avec la mise en place de plans climat notamment, au niveau international avec entre autres les projets de coopération Nord Sud. Collectivités, associations, ONG, entreprises, consommateurs, tout le monde est concerné par les changements climatiques.

Ce module répond à 3 objectifs :

- Comprendre les changements climatiques : effet de serre, responsabilité anthropique, scénarii d'évolution (introduction).
- Mesurer les impacts, sur nos ressources, nos activités, nos modes de vie, à l'échelle internationale et sur les territoires.
- Construire les moyens d'actions : quelle gouvernance pour répondre aux enjeux climatiques ?

### L'agenda 21 local : un cadre pour l'action des territoires

En 1992 à Rio, les Etats s'engageaient collectivement dans la mise en place de programmes d'actions locaux pour le 21ème siècle : les agendas 21 locaux. Depuis, nombre de territoires français ont entrepris la mise en œuvre d'une politique de développement durable à travers un agenda 21 local ou un projet territorial de développement durable.

Ce module de 4D se propose, au travers d'échanges, de présentation concrètes et de témoignages de collectivités de fournir aux participants :

- Des éléments de cadrage sur les agendas 21 locaux : historique, dispositifs législatifs et réglementaires, cadre national, panorama des agendas 21 locaux et des pratiques territoriales de développement durable en France, principes de mise en œuvre
- Les enjeux, étapes et méthodes de mise en œuvre des Agendas 21 locaux et des démarches territoriales de développement durable
- Les principaux leviers et freins, les « Plus » que peut apporter un Agenda 21 local, l'articulation de l'Agenda 21 local avec les autres outils d'aménagement et de développement des territoires
- Zoom sur le processus démocratique, dispositif de mise en mouvement des énergies et des moyens sur un territoire.